



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

19 mai 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Magella Raymond :

- M. Raymond, commodore du Club de yacht dépose au Conseil des photos montrant l'état des infrastructures de la marina. Il demande aux élus (es) de se rendre sur place pour voir l'état des lieux. Il explique que ces infrastructures sont dangereuses et qu'il faut trouver rapidement une solution.

Réponse

- Le maire suppléant, monsieur Nelson Simard indique à M. Raymond que le Conseil reçoit les informations et qu'il étudiera la situation.

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers demande où est situé le Pavillon des baigneurs.

Réponse

- Le maire suppléant répond que ce bâtiment est situé dans le parc des Îles où les gens peuvent se baigner.

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

M. Desrosiers demande si la Ville a acheté le bâtiment situé au 51, rue Principale.

Réponse

Le directeur général par intérim, monsieur Nicolas Leclerc informe M. Desrosiers que la Ville ne s'est pas portée acquéreur de ce bâtiment, mais qu'elle a obtenu l'autorisation du tribunal pour le faire démolir.

Monsieur Dominic Béland :

- M. Béland demande si la Ville a pris une décision concernant son projet de roulotte de dégustation et de vente de produits du terroir.

Réponse

Le maire suppléant informe M. Béland que son projet n'a pas été accepté. Le directeur général par intérim demande à M. Béland de venir le rencontrer afin qu'il lui précise les raisons de la décision du Conseil.